

Damien ADAM

Et 33 de ses collègues
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75355 PARIS 07 SP

Monsieur Aurélien ROUSSEAU

Ministre de la Santé
et de la Prévention
14 Avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 19 septembre 2023

Monsieur le Ministre,

J'ai été alerté par un citoyen atteint de la maladie de Ménière d'une situation inquiétante pour les 10 000 Français souffrant de cette pathologie de l'oreille interne.

Depuis le mois d'avril, des patients atteints de cette maladie signalent une rupture d'approvisionnement de la bétahistine, médicament prescrit pour traiter les vertiges qui accompagnent la maladie de Ménière. Or, la prise régulière de ce médicament est essentielle, car sans la bétahistine, de nombreux patients atteints de cette maladie chronique ne peuvent plus travailler, sortir, et mener le cours de leurs vies.

Actuellement, les malades sont parfois obligés de faire de nombreux kilomètres, de changer de département, de région ou même de pays pour trouver leur médicament. Ils se fournissent en bétahistine en Hongrie, en Belgique, en Espagne ou au Maroc. En plus de subir ces déplacements à l'étranger, les personnes atteintes de cette maladie ne peuvent bénéficier de leurs garanties de remboursement de l'assurance maladie, et sont donc doublement lésées par la situation.

Par ce courrier, nous souhaitons vous alerter sur cette situation, mais aussi solliciter votre aide afin d'intégrer la bétahistine dans le plan anti-pénurie de médicaments, comme médicament essentiel, afin qu'une solution durable puisse être apportée pour soulager les français souffrant de la maladie chronique de Ménière. Cette problématique soulève un enjeu plus large, celui de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de l'amélioration de la gestion des stocks de médicaments. Nous sommes régulièrement sollicités par les citoyens Français sur les ruptures de stocks de médicaments, qu'il s'agisse de la bétahistine ou tout autre médicament, tel que l'androtardyl.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Listes des députés signataires

Damien ADAM, Député de la Seine-Maritime,
Pascale BOYER, Députée des Hautes-Alpes,
Anne BRUGNERA, Députée du Rhône,
Stéphane BUCHOU, Député de la Vendée,
Paul CHRISTOPHE, Député du Nord,
François CORMIER-BOULIGEON, Député du Cher,
Julie DELPECH, Députée de la Sarthe,
Nicole DUBRÉ-CHIRAT, Députée du Maine-et-Loire,
Stella DUPONT, Députée du Maine-et-Loire,
Philippe EMMANUEL, Député des Yvelines,
Jean-Marie FIÉVET, Député des Deux-Sèvres,
Yannick HAURY, Député de la Loire Atlantique,
Laurence HEYDEL-GRILLERE, Députée de l'Ardèche,
Brigitte KLINKERT, Députée du Haut-Rhin,
Luc LAMIRAULT, Député d'Eure-et-Loire,
Jean-Charles LARSONNEUR, Député du Finistère,
Vincent LEDOUX, Député du Nord,
Annaïg LE MEUR, Députée du Finistère,
Jacqueline MAQUET, Députée du Pas-de-Calais,
Graziella MELCHIOR, Députée du Finistère,
Lysiane MÉTAYER, Députée du Morbihan,
Sophie METTE, Députée de la Gironde,
Naïma MOUTCHOU, Députée Députée du Val-d'Oise,
Nicolas PACQUOT, Député du Doubs,
Sophie PANONACLE, Députée de la Gironde,
Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Députée du Nord,
Patrice PERROT, Député de la Nièvre,
Cécile RILHAC, Députée du Val-d'Oise,
Liliana TANGUY, Députée du Finistère,
Huguette TIEGNA, Députée du Lot,
Lionel VUIBERT, Député des Ardennes,
Annie VIDAL, Députée de la Seine-Maritime,
Corinne VIGNON, Députée de la Haute-Garonne,
Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône.